

**Procès-verbal  
Assemblée générale spéciale  
Vote de ratification de la convention collective  
Lundi 7 avril 2008  
11h30  
DKN 0231**

*L'assemblée générale spéciale débute à 11h40.*

1. Ouverture

Maude Séguin propose l'ouverture de l'assemblée, appuyée par Narayan Prasad.

2. Présidium

Maude Séguin propose que M. Normand Pelletier, conseiller syndical attitré au SARE à l'Alliance de la fonction publique du Canada, agit à titre de président de séance. Cette proposition est appuyée par Eric Duguay.

Yann Langlais-Plante agira à titre de secrétaire pour l'Assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Guillaume Talbot-Lachance propose l'adoption de l'ordre du jour, secondée par Mathilde Forest-Rivière.

4. Présentation de l'équipe de négociation

Maude Séguin présente l'équipe de négociation : Maude Séguin (présidente), Yann Langlais-Plante (vp aux relations de travail), Éric Duguay (responsable des délégué-es), Hermann Papsoba (vice-président), M. Mathieu Dumont (négociateur pour l'AFPC) et Normand Pelletier (conseiller syndical pour l'AFPC) étaient aussi membres de cette équipe.

Maude Séguin fait un retour sur l'historique de l'organisation et sur le processus de négociation de la première convention collective du SARE.

5. Présentation de l'entente de principe par le négociateur

M. Mathieu Dumont, négociateur de l'AFPC attitré au SARE, passe en revue les différents articles de l'entente de principe en mettant en lumière les principaux gains et les éléments les plus significatifs pour les membres du SARE.

Maude Séguin, au nom du comité exécutif du SARE, propose à l'adoption de cette entente de principe par l'ensemble des membres et se félicite des avancées lors de la négociation avec l'employeur.

## 6. Vote de ratification de la convention collective

M. Normand Pelletier nomme Yann Langlais-Plante et Éric Duguay à titre de scrutateurs pour l'élection.

Le dépouillement du vote est effectué par Mathieu Dumont et Dominic Migneault.

Le résultat du vote est le suivant :

Pour : 55  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'entente de principe est adoptée à l'unanimité.

## 7. Vote de la cotisation syndicale

Maude Séguin dresse le portrait des cotisations syndicales pour les autres syndicats universitaires québécois. La proposition du comité exécutif est fixée à 1,7%.

Un vote à main levée est tenu. Le résultat est le suivant :

Pour : 28  
Contre : 0  
Abstention : 0

La cotisation syndicale de SARE est fixée à 1,7% à l'unanimité.

## 8. Election des postes vacants à l'Exécutif et au Conseil syndical

### Comité exécutif élu

Éric Duguay, président  
Nina Laflamme, vice-présidente  
Guillaume Talbot-Lachance, vice-président aux relations de travail  
Yann Langlais-Plante, responsable aux communications  
Donald Mugisha, responsable des délégués  
Narayan Prasad, trésorier  
Pierre-Luc Lavertu, secrétaire

### Conseil syndical élu

Valérie Bouchard, Droit  
François Lefebvre, Alimentation et agriculture  
Jean-Louis Becu, Théologie  
Geneviève Olivier D'Avignon, Sciences sociales  
Jean-Michel Leblanc, Sciences et génie

Renaud Blais, Lettres

#### 9. Permanence du syndicat

Maude Séguin propose, au nom du comité exécutif, que les membres du SARE mandate ce même comité exécutif à mettre sous contrat un employé assurant la permanence de l'organisation syndicale. Jean-Michel Leblanc seconde cette proposition.

La proposition du comité exécutif est adoptée à l'unanimité.

#### 10. Varia

Rien à signaler sous ce point.

#### 11. Fermeture de l'Assemblée

Pierre-Luc Lavertu propose la fermeture de l'Assemblée, appuyée par Valérie Bouchard.

*L'assemblée générale spéciale se termine à 13h45.*

